

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023/2024

Dans le cadre des prochaines inscriptions scolaires nécessitant la délivrance d'un certificat de vaccination, nous tenons à vous informer des modalités.

Le service vaccination est ouvert au public uniquement les matins au mois de MARS du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00. Les après-midis sont réservés aux demandes faites par mail.

**240 Rue Isaac Newton
Technoparc Epsilon 1
83700 SAINT-RAPHAEL**

Les demandes de certificats de vaccination peuvent être réalisées :

- **Au service santé du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 16h30 sauf au mois de MARS uniquement le matin.**
- **Par Courriel :** vaccination@esterelcotedazur-agglo.fr
- **Sur le Site internet :** www.esterelcotedazur-agglo.fr

Ce certificat de vaccination vous est demandé :

- Pour l'entrée en 1^{ère} année de maternelle (Petite Section) ;
- Pour l'entrée en 1^{ère} année d'élémentaire (CP) ;
- Pour l'entrée en 1^{ère} année de collège (Sixième) ;
- Pour l'entrée en 1^{ère} année de lycée (Seconde) ;
- Lors d'un changement d'établissement scolaire.

Afin de faciliter ces démarches et de raccourcir le temps d'attente, **nous vous conseillons de vous munir dès à présent du certificat de vaccination dont la validité est d'un an.**

Concernant la délivrance de ce certificat, vous munir :

- ✓ D'un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois),
- ✓ Du livret de famille,
- ✓ Toutes les pages de vaccination avec le nom, le prénom de l'enfant et la date de naissance.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 04.83.09.81.16.

Un destin en commun.

ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION
624, CHEMIN AURELIEN (ROND-POINT A. KARR) - CS 50 133 - 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX
TEL. : 04 94 19 31 00 - contact@esterelcotedazur-agglo.fr

esterelcotedazur-agglo.fr